

**Membres du Conseil présents :**

Rémi Racine, président du Conseil  
Hubert T. Lacroix, président-directeur général (points 1, 2 et 4 à 6)  
Edward Boyd  
Sonja Chong  
Pierre Gingras  
Robert Jeffery  
Marni Larkin  
Terrence Leier  
Maureen McCaw  
Brian Mitchell  
Marlie Oden

**Membre du Conseil absent :**

Aucune.

**Présents :**

Sylvie Gadoury, vice-présidente, Services juridiques, avocate-conseil et secrétaire générale  
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

**Autres participants :**

Judith Purves, vice-présidente et chef de la direction financière (point 3)

---

**Ouverture de la séance**

Le président du Conseil ouvre la séance à 11 h.

## 1. Huis clos avec le président-directeur général

Le Conseil rencontre le président-directeur général à huis clos, en présence de Sylvie Gadoury, pour discuter de plusieurs sujets, notamment le rapport Rubin, Evan Solomon, une mise à jour sur la réorganisation et l'évaluation du président-directeur général.

À la demande du président-directeur général, **IL EST RÉSOLU** d'inclure, à l'annexe A du présent procès-verbal, la réponse du président-directeur général à son évaluation de rendement pour 2014-2015.

## 2. Adoption de procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration du 30 mars 2015, du 16 avril 2015, du 14 mai 2015 et du 27 mai 2015.

## 6. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Ted Boyd revient sur les questions abordées à la réunion du Comité des ressources humaines et de la gouvernance du 22 juin 2015.

### 6.4. Cibles et seuils du RRICT pour 2015-2016

Ted Boyd informe les membres du Conseil que le Comité a passé en revue les cibles et les seuils applicables au Régime et discuté des modalités d'atteinte de la cote « Dépasse les attentes ».

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver sans modification les cibles et seuils du Régime de rémunération incitative à court terme (RRICT) pour l'exercice financier 2015-2016.

### 6.1 Rémunération des cadres supérieurs

Ted Boyd résume la proposition du président-directeur général de rajuster la rémunération des cadres supérieurs. Il indique que si le Comité était d'accord avec  
et le changement de titre pour deux vice-présidents, il souhaitait étudier

davantage, à une réunion ultérieure,

Les membres du Conseil expriment des préoccupations à l'idée de prendre une décision sur une partie seulement de la proposition.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU**, avec une abstention, d'approuver sans modification et les changements apportés aux titres de vice-présidents.

#### 6.2 Nomination de la vice-présidente, Services juridiques, avocate-conseil et secrétaire générale

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver sans modification la nomination de Sylvie Gadoury au poste de vice-présidente, Services juridiques, avocate-conseil et secrétaire générale selon les modalités présentées, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juin 2015.

#### 6.3 Objectifs du président-directeur général pour 2015-2016

Ted Boyd informe les membres du Conseil que le Comité est d'accord avec les objectifs proposés, mais souhaite discuter de livrables et d'activités plus en détail à une réunion ultérieure.

### **4. Rapport du Comité des communications et des relations avec les parties intéressées**

Marlie Oden informe les membres du Conseil des questions abordées à la réunion du Comité des communications et des relations avec les parties intéressées tenue le 22 juin 2015. Elle indique également que le plan de travail du Comité sera finalisé à la prochaine réunion du Comité, et que le mandat du Comité devrait être évalué après une année.

## 5. Rapport du Comité des infrastructures

Rémi Racine fait état des sujets abordés à la réunion du Comité des infrastructures tenue le 22 juin 2015,

Il ajoute que des options plus détaillées pour la Maison de Radio-Canada seront présentées à la réunion de septembre 2015.

Les membres du Conseil discutent des résultats du processus de demande de propositions (DP) et du déménagement des stations d'Halifax et de Moncton. En ce qui concerne le projet de développement de la Maison de Radio-Canada, les membres du Conseil suggèrent qu'un résumé des leçons tirées du processus de DP soit fourni à une réunion ultérieure.

## 3. Rapport du Comité de vérification

Brian Mitchell fait état des sujets abordés à la réunion du Comité de vérification du 22 juin 2015, notamment : les discussions précédant la réunion; le Rapport annuel; les résultats financiers; les rapports trimestriels, le plan pour 2015-2016 et la transition à la nouvelle équipe d'audit interne; le rapport sur le réaménagement des effectifs et les résultats du Régime de retraite. Il suggère également de présenter le prochain Rapport annuel sur le Régime de retraite au Conseil.

Les membres du Conseil s'informent des paramètres de l'industrie pour les revenus publicitaires, du risque technologique, de la longueur du Rapport annuel comparativement à ceux d'autres sociétés d'État, et de la révision du Rapport annuel réalisée par le Comité des communications et des relations avec les parties intéressées.

### 3.1 Sommaire des résultats financiers et Rapport annuel

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU** d'approuver la publication du Rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

## 7. Divers et huis clos

Les administrateurs indépendants se réunissent à huis clos pour discuter de différentes questions.

## **8. Éléments d'information**

- 8.1. Rapport de juin 2015 : Rendement des Services anglais et français pour l'exercice 2014-2015
- 8.2. Rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan stratégique
- 8.3. Rapport trimestriel sur la gestion des risques
- 8.4. État trimestriel des résultats budgétaires

### **Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 30.

### **Pièces**

- A. Réponse du président-directeur général à son évaluation du rendement pour 2014-2015